

sur l'administration des Territoires du Nord-Ouest et la division des terres. On a même proposé au comité une motion demandant que nous adoptions tous les crédits. J'ai dit alors, sachant fort bien que le comité adopterait cette motion, que je poserais les questions que j'avais à l'esprit lorsque les crédits seraient soumis à la Chambre.

Le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales nous a naturellement longuement entretenus, au comité, de la vision du Nord, de nos vastes ressources naturelles, du problème des transports et d'autres questions relatives à la mise en valeur du Nord canadien. Je ne m'attarderai pas aujourd'hui sur ces progrès matériels car j'ai sous les yeux des documents relatifs au progrès humanitaire dans les Territoires du Nord-Ouest. J'attire aujourd'hui l'attention de la Chambre sur un tableau bien triste, qui assombrit cette grande vision proclamée par le ministre et par le gouvernement tant pendant la dernière campagne électorale que depuis. Le ministre a beaucoup parlé, à la Chambre, au comité, et à l'extérieur, de l'urgente nécessité de la mise en valeur du Nord canadien. Il nous a également parlé des progrès humanitaires réalisés dans cette région. Il nous a parlé de la mise en valeur des mines, des ressources minérales, du pétrole, du gaz, et ainsi de suite, sans jamais oublier, à leur égard, de mentionner les progrès humanitaires réalisés là-bas.

L'autre jour j'ai demandé au ministre s'il déposerait sur le bureau de la Chambre les témoignages recueillis au cours d'une enquête menée au lac Baker, dans les Territoires du Nord-Ouest, en juillet, au sujet de quatorze Esquimaux morts de faim. Hier, le ministre a bien voulu déposer ces témoignages. Il a également eu l'obligeance de me faire parvenir une copie du rapport de l'autopsie pratiquée par le Dr Wallace, de Winnipeg, sur le corps de ces Esquimaux, morts au lac Garry. Le ministre pensait alors qu'il ne conviendrait pas de déposer le rapport de l'autopsie. Dans un entretien téléphonique que j'ai eu avec lui ce matin, je lui ai signalé que le rapport d'autopsie avait été soumis par le sergent de la Gendarmerie royale au lac Baker, comme document numéro 1 de l'enquête, et que, par conséquent,—bien que ce rapport m'ait été remis confidentiellement,—il me paraissait difficile d'admettre que le ministre ne doive pas le déposer pour la gouverne des députés. Il a accepté à ce moment-là de déposer ce document et m'a donné à entendre que je pourrais l'utiliser au cours du débat.

En 1956, monsieur le président, j'ai pris la parole dans cette enceinte pour signaler que le caribou était en train de disparaître dans les Territoires du Nord-Ouest. J'aimerais

[M. Hardie.]

me reporter à cette époque et vous citer ce que je disais le 27 février 1956, comme en fait foi le volume II du hansard de cette session-là. Parlant de la diminution rapide du caribou, voici ce que je disais, comme en fait foi la page 1656 du hansard de cette date:

Au rythme où le caribou disparaît, il n'en restera pas un seul dans les Territoires du Nord-Ouest d'ici six ans.

A la même page, voici ce que j'ajoutais. Je parlais de la conservation à ce moment-là, proposant que des mesures de conservation soient adoptées par le gouvernement afin d'épargner ces animaux qui assurent la subsistance des gens de cette région:

Si une saine politique de conservation nous oblige à réduire le nombre de caribous que prennent les indigènes, nous devons prendre des dispositions pour nourrir cette population.

J'ai dit que des mesures s'imposent pour nourrir cette population si nous voulons restreindre la chasse au caribou. Les Esquimaux de l'intérieur des Territoires du Nord-Ouest, vous le savez, se nourrissent exclusivement de caribou. Ils ne peuvent rien cultiver. Il s'y trouve des lacs pour la pêche, mais nous ignorons s'ils sont poissonneux. On n'a jamais vérifié s'il y a beaucoup de poisson. Le caribou est la seule, non pas la seule, mais la principale source d'alimentation de ces gens. C'est ce que j'ai dit alors. J'ai dit encore, page 1657 du hansard:

J'ose dire, monsieur l'Orateur, que le caribou n'importe pas plus à la moyenne des Canadiens que le bison avant la construction des chemins de fer dans l'Ouest; je pourrais développer ce sujet à perte de vue. Mais dans ma région cet animal constitue une denrée absolument essentielle. Il sert à notre nourriture. Il faut prendre des dispositions.

Quelles dispositions a-t-on prises? Tous ont lu les articles que les journaux ont publiés au cours de l'hiver dernier. En voici un de la *Free Press* de Winnipeg qui est intitulé: "Neuf Esquimaux sont morts de faim et de froid". Il y en a un certain nombre, tous sur la famine chez les Esquimaux.

Le gouvernement de l'époque avait été averti en 1956. Celui d'aujourd'hui l'avait été par les rapports de notre service de la faune. On enquête depuis deux ans sur la grave diminution de cet animal. Lorsque j'en ai parlé en 1956, il y avait 338,000 caribous dans ma région, d'après les fonctionnaires du service de la faune, soit 320,000 de moins que cinq ans auparavant. J'ai alors dit, et je l'ai lu, qu'en six ans, au rythme où le caribou disparaît, ce sera l'extinction dans les Territoires du Nord-Ouest.

Qu'est-il arrivé cet hiver? A en croire les journaux, des gens meurent de faim dans les Territoires du Nord-Ouest l'hiver, au lac